

Aimez-vous les dictionnaires ?

Pierre Tétu

Number 47, March–April–May 1992

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/21655ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Nuit blanche, le magazine du livre

ISSN

0823-2490 (print)

1923-3191 (digital)

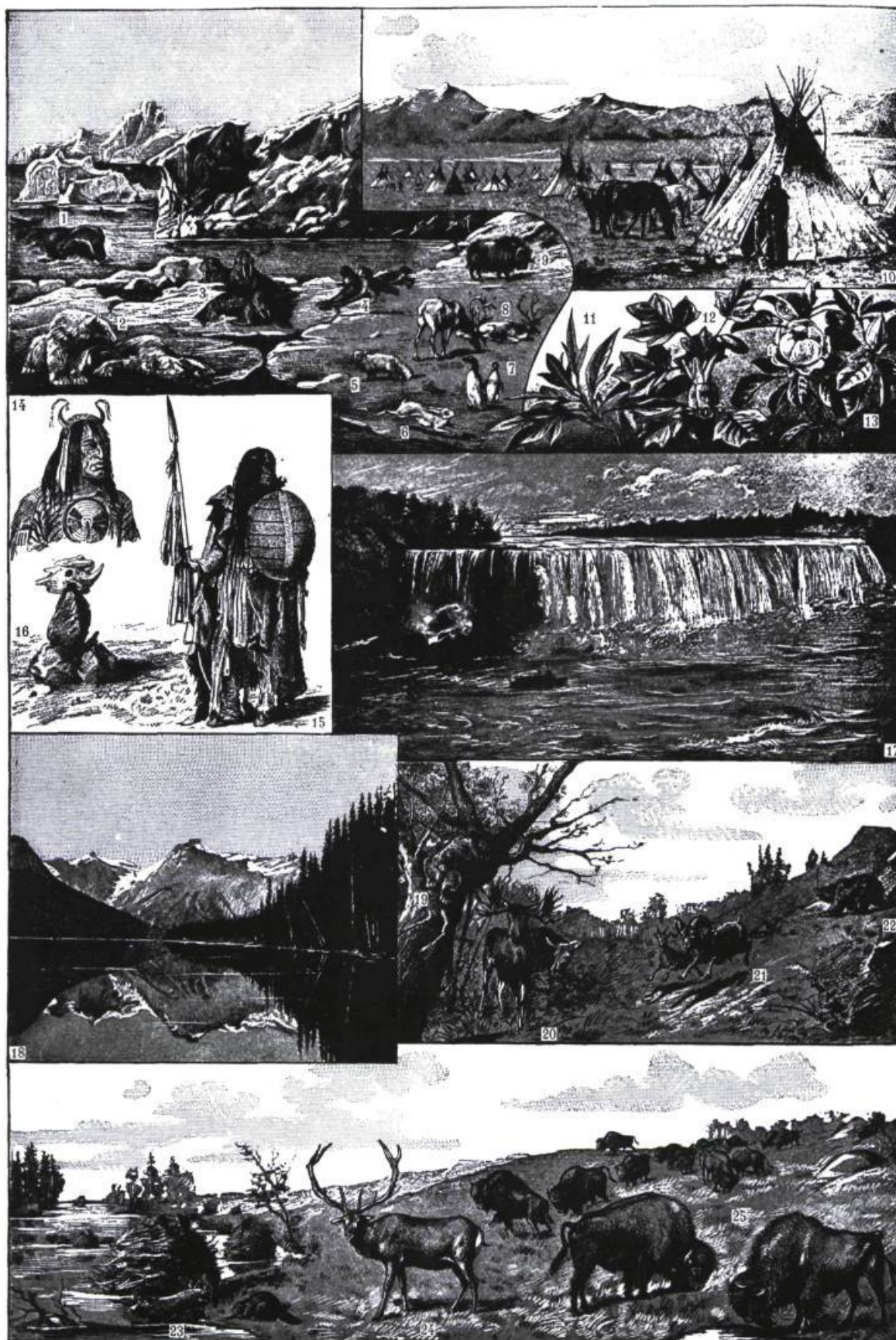
[Explore this journal](#)

Cite this article

Tétu, P. (1992). Aimez-vous les dictionnaires ? *Nuit blanche*, (47), 40–43.

CANADA

— 340 —



CANADA : 1. Balise. — 2. Ours blanc. — 3. Morses. — 4. Pheques. — 5. Isatis. — 6. Lièvre polaire. — 7. Pingouins. — 8. Rennes. — 9. Bouf musqué. — 10. Réserves canadiennes ; campement d'Indiens. — 11. Sassafras. — 12. Tulipier. — 13. Magnolia. — 14. Chef assiniboin. — 15. Guerrier assiniboin. — 16. Monument magique assiniboin. — 17. Chute du Niagara. — 18. Lac Émeraude. — 19. Lynx. — 20. Élan. — 21. Mouflon. — 22. Ours grizzly. — 23. Castors. — 24. Cerf wapiti. — 25. Troupeau de bisons

AIMEZ-VOUS LES DICTIONNAIRES ?

Ils sont de plus en plus nombreux, diversifiés et accessibles. Mais tous répondent à certaines règles du genre, qu'ils adaptent ou contournent avec plus ou moins d'originalité. Dans le monde des dictionnaires, trônent en effet quelques monuments de lexicographie qui seront évoqués d'abord et dont s'inspirent ou s'affranchissent plus ou moins les œuvres nouvelles. Ne cherchons pas ici le jugement autorisé du lexicologue mais le modeste témoignage d'un amateur.



«On ne dispose jusqu'ici d'aucun travail d'ensemble et sérieux sur les dictionnaires comme genre littéraire. Il y aurait pourtant là de quoi remplir ultimement, joyeusement, plusieurs vies.» Ce constat préliminaire de Bernard Quémada, pour le compte de l'*Encyclopædia Universalis*, nous suggère certaines réflexions d'ordre général.

D'une part, ce genre un peu négligé par l'institution littéraire représente bien plus qu'une compilation définie des mots et des choses apparus et notés au fil du temps : la lexicographie procède d'une philosophie du langage ou des choses, avec ses fondements implicitement didactiques ou normatifs, à un moment donné de l'histoire.

D'autre part, nombre de dictionnaires furent d'abord l'œuvre d'une personne et de sa passion pour une langue dont elle collectionnait les termes, retraçant leur portée sémantique, en eux-mêmes et dans l'usage, afin d'en dégager de façon cohérente les éléments définitoires. C'est donc à travers un auteur, qui tente de s'effacer derrière son travail, que s'exprime le génie d'une langue en constante évolution. D'où en retour, la fascination des collectionneurs qui aiment à passer d'un dictionnaire à l'autre, pour traquer l'âme du mot ou de la chose, nonobstant l'apparente sécheresse des définitions de celui qui les rapporte, les approuve ou les récuse.

Quelques noms prestigieux

Parmi les grands lexicographes français, impossible de ne pas évoquer d'abord Vaugelas (1585-1650), surtout grammairien mais qui introduit l'idée du «bon usage», et Antoine Furetière (1619-1688), homme de droit, qui consacra sa vie à son *Dictionnaire universel*. Un autre peu connu et récemment découvert (inaccessible sauf par souscription) est l'abbé Jean-François Féraud (1725-1807), auteur du *Dictionnaire critique de la langue française*. Quant à Émile Littré, c'est le plus fascinant de nos presque contemporains : le *Littré*¹ demeure une somme irremplaçable pour qui désire plonger avec volupté dans un véritable et immense dictionnaire de la langue.

À remarquer que tous ces grands auteurs, comme ceux qui suivent parmi les classiques, ne sont pas d'abord des linguistes mais des passionnés, des amateurs au sens fort dont le nom s'imposera devant l'évidente rigueur de leurs travaux.

Revenons à Littré (1801-1881). D'abord médecin, puis député, plus préoccupé en Chambre du verbe de ses congénères que de leur programme politique, il codifie sur fiches toutes les variantes entendues ou signalées, les ajoutant à sa grande culture littéraire. Austère personnage qui vient à bout d'un travail colossal, il fut le premier, en langue française, à justifier ses définitions par des citations complètes tirées d'ouvrages contemporains et historiques.

Pierre Larousse (1817-1875), qui est sans doute l'auteur le plus associé à une édition de masse qui portera son nom — le *Petit Larousse* — n'est pas non plus un spécialiste. Il était d'abord directeur d'école supérieure et demeurera un grand pédagogue à travers son œuvre, d'orientation plus encyclopédique que littéraire. Il fera de son dictionnaire un ouvrage destiné à tous et sans cesse mis à jour.

Paul Robert (1910-1980) fut originellement chercheur et juriste. Son grand apport lexicographique

est d'avoir introduit l'analogie. Il entama seul son *Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. À noter qu'il fut aussi très ouvert aux variantes lexicales de la francophonie, dont celles du Québec. Et celui-ci le lui rend bien : c'est le pays au monde où il se vend le plus de *Petit Robert* au kilomètre carré (en fait, par tête d'habitant, ce qui témoigne d'une conscience et d'une exigence accrue des Québécois à l'égard de la langue française et de ses références).

Lexicographie québécoise

Un dernier personnage fascinant, bien d'ici cette fois : Louis-Alexandre Belisle. D'abord correcteur d'épreuves puis chroniqueur au journal *Le Soleil*, L.-A. Belisle a consacré sa vie à une œuvre totalement personnelle, qu'il a mis cinq ans à transcrire à la main. Ce travail faisait suite aux nombreux glossaires ou manuels terminologiques spécialisés qu'il a rédigés au fil du temps. Son *Dictionnaire nord-américain de la langue française* demeure un travail remarquable, couronné à juste titre par plusieurs institutions prestigieuses, dont l'Académie française. De belle édition, avec des distinctions bien claires entre canadianismes et tournures populaires, cet ouvrage peut être considéré comme le Petit Larousse des francophones d'ici. À noter qu'à l'instar de ce dernier, une section alphabétique des noms propres canadiens et québécois parachève l'ensemble. Le tout est concis, simple et indispensable ici.

On ne saurait dire trop de bien du *Multi-dictionnaire des difficultés de la langue française*, de Marie-Éva de Villers, paru chez Québec-Amérique. Ceux qui vivent dans le milieu de la rédaction et de l'édition peuvent en témoigner : ils en font grand usage, y cherchant presque quotidiennement confirmation (?) de leur respect de l'orthodoxie. Le *Multi-dictionnaire* porte bien son nom et fait office tout à la fois de lexique, de code typographique, de dictionnaire des difficultés de la langue, etc. Il est facile à consulter et on s'y réfère volontiers pour déjouer rapidement les nombreuses chausse-trapes de notre langue. L'ouvrage prône visiblement une approche du français international, toujours utilisé en première référence, en y intégrant, bien sûr, la politique de l'Office de la langue française du Québec.

Par ses choix et ses définitions réduites au minimum, le *Multi-dictionnaire* est plus un outil de vérification et de normalisation que d'information ou d'initiation. Il est donc destiné à qui possède déjà suffisamment la langue écrite. On sera presque totalement équipé en ajoutant le *Multi-dictionnaire* au *Petit Larousse*, dictionnaire encyclopédique, et au *Robert*, dictionnaire de langue avec citations.

Poursuivant un objectif différent, Claude Poirier a publié son *Dictionnaire du français plus* qui est d'une certaine manière le tout premier dictionnaire québécois. Il est édité au Centre éducatif et culturel. Claude Poirier, qui est connu comme directeur du *Trésor de la langue française au Québec*, n'a jamais caché sa préférence pour une lexicographie proprement québécoise. D'où son projet tout à fait louable d'un dictionnaire qui donne, en premier, à chaque entrée, le sens normalement en usage au Québec. Ainsi, à «mitaine», la première ligne dit seulement qu'il s'agit d'un «gros gant qu'on porte pour se protéger du froid». Suivent les exemples et les citations. Le sens de ce même mot dans un dictionnaire français sera donné quelque treize lignes plus bas. Un problème se pose quand il n'y a pas d'équi-

Petit exercice de comparaison

Pour le plaisir — et les besoins de mon propos — j'ai comparé certaines entrées pièges d'un dictionnaire à l'autre: le *Dictionnaire du français plus* et le *Multi-dictionnaire de la langue française*.

À «blé d'Inde», le premier indique «nom courant du maïs», le second «au Canada, synonyme de maïs»; à «maïs», le premier ajoutera en remarque: «Cour. appelé blé d'Inde» sans plus, alors que le second préférera préciser que «au Canada, le mot blé d'Inde s'emploie également dans ce sens» (à noter qu'il n'est pas dit généralement dans ce sens mais «également», ce qui laisse entendre la possibilité d'un double registre de langage chez les Québécois). Le terme «liqueur» maintenant; il prend le sens courant de «liqueur douce: boisson gazeuse sucrée et aromatisée» dans le premier texte, alors que le second qualifie cette acception d'anglicisme.

Voilà donc des orientations différentes et si j'opte pour celle du *Multi-dictionnaire*, c'est dans la mesure où refléter l'usage international ne veut pas dire pour moi le seul usage en France. Ainsi, quand le *Multi* ne mentionne pas que le Minitel vient de France ni que les PTT sont un ministère français, il démontre qu'il n'est pas de dictionnaire parfait en francophonie. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait beaucoup glosé sur ces deux derniers dictionnaires: ils mettent justement en évidence la difficulté d'être Québécois ou francophone en matière de lexicographie.

Dans la pratique, il demeure que le *Multi-dictionnaire de la langue française* est une réussite par son équilibre d'ensemble que des pécadilles ne sauraient altérer. Le *Dictionnaire du français plus*, lui, a connu plutôt un succès d'estime. Pourtant, il soulève une question fondamentale pour toutes les écoles de la Belle province: comment rendre compte de l'usage, dans le cadre du bon usage, en gardant au premier sa couleur propre, tout en l'universalisant?

valent direct ou de renvoi systématique qui clarifie l'usage local et international.

Glossaires de charme

À côté de ces ouvrages généraux paraissent d'innombrables glossaires thématiques. Claude Duneton vient de nous proposer un voyage au pays des «locutions figurées de la langue française», *Le bouquet des expressions imagées* (Seuil, 1990). C'est une grosse brique de 1408 pages qui, recouvrant «400 ans d'imaginaire du français, [serait] le recueil le plus complet à ce jour». Mais à 70 \$ l'exemplaire, il n'est guère à la portée des collégiens. Cet «ouvrage d'érudition et de plaisir total» (sic) est, une fois encore, l'œuvre d'un passionné qui a bourlingué sur tous les continents de l'analogie et de la métaphore fleurie. On y découvre que n'importe quel thème, du plus crapuleux au sublime, a été l'objet de surprenantes transpositions langagières et autres transplantations sémantiques qui n'ont cessé d'apporter du sang neuf au vieux corps de la langue française.

Mais si, pour réunir chaque greffe, il fallait joyeusement piller le jardin du voisin, on ne s'est pas gêné. C'est ce que démontre le *Répertoire des emprunts aux langues étrangères* de Louis Tardivel, paru aux éditions du Septentrion. Après lecture, vous vous sentirez moins «nouille» (de l'allemand) d'être passé pour un «drôle» (du néerlandais), quand votre cœur battait la «chamade» (du piémontais) après un grand «chagrin» (du turc), seul dans votre «cambuse» (de l'espagnol). Au total, derrière les quelque 60 000 mots que contiennent les dictionnaires Larousse, Robert ou Hachette, se cachent plus de 7000 mots «étrangers» dans la langue française.

Si cela vous rendait malade, faites «fissa» d'aller chez le «toubib» (de l'arabe), car vous ne pourrez pas lutter seul contre cette prolifération du vocabulaire et des dictionnaires. Ou encore, pour vous soulager, consultez le *Nouveau dictionnaire des injures* (Robert Édouard, chez Tchou): quatre cent seize pages savantes qui vous enlèveront presque le dernier souffle d'un: «me casse plus les burettes!» (p. 185, avec 17 lignes d'explication). ■

par Pierre Tétu

1. Émile Littré: *Dictionnaire de la langue française* (4 vol. et 1 supplément)



Ariost «Roland Furieux» Paris, Hachette et Cie 1879 par Gustave Doré, collection cahier de l'art mineur